Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 17

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances du 10 et du 13 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Marcel Renevey, à Progens, instituteur à l'école supérieure des garçons de Semsales ; M. Jos. Plancherel, à Semsales, instituteur à l'école mixte de Vuarat (Attalens) ; M. Marius Seydoux, à Gillarens, instituteur à l'école des garçons de Porsel ; M. Gaston Bise, à Cottens, instituteur à l'école mixte de Morens, et Mlle Marie Fragnière, à Hauteville, institutrice à l'école mixte de Magnedens.

— Une nombreuse affluence accompagnait jeudi 21 septembre au champ du repos, à Dompierre, la dépouille mortelle d'une femme qu'entourait la vénération de tous et qui a bien mérité notamment de la cause de l'éducation : Mlle Antoinette Ducry, ancienne institutrice. Plusieurs instituteurs et institutrices, ainsi que M. l'Inspecteur scolaire de la Broye, entouraient le nouveau drapeau de la Société d'éducation, qui était allé saluer une dernière fois la doyenne du corps enseignant. Mlle Ducry avait 89 ans et elle fit pendant 50 ans l'école à Villarepos. Elle avait pris sa retraite il y a vingt ans, accompagnée des regrets de ses collègues et de la vénération de tous ceux pour lesquels elle avait été une éducatrice modèle.

— Le bulletin de la séance du Conseil fédéral du 16 septembre porte que le lycée cantonal de jeunes filles de Fribourg est admis dans la liste des gymnases suisses reconnus, et que, en conséquence, les certificats de sortie délivrés par ce lycée sont équivalents aux certificats de maturité donnant accès aux examens fédéraux de médecine.

— Dimanche, 24 septembre, le village de Sâles (Gruyère) était en fête : on y célébrait le jubilé d'enseignement de M. Joseph Thorrin, instituteur à Sâles depuis vingt-cinq ans. Chacun tenait à honneur de témoigner à ce dévoué maître sa reconnaissance pour la grande somme de labeur, de zèle, de patience que représente un pareil laps de temps à la tête de la même école. Quand on songe à l'influence d'un même instituteur sur la jeunesse, pendant un quart de siècle, on comprend sans peine que les orateurs qui ont pris la parole à cette occasion aient fait retentir surtout des paroles de remerciements. Des chants composés pour la circonstance par un ancien élève, M. l'abbé J. Bovet, — un des quatre ecclésiastiques sortis de la classe de M. Thorrin, — ont été préparés par M. Jacquet, instituteur à Maules, et

exécutés, les uns, par l'excellente Cécilienne paroissiale, dont M. Thorrin est le directeur habituel ; les autres par un chœur formé des chanteurs, des enfants et des jeunes filles du village. La fête, gratifiée d'un temps splendide, eut lieu devant la maison d'école ; des cadeaux y furent offerts au jubilaire, et des paroles très élogieuses et très méritées y furent prononcées par M. l'abbé F. Seydoux, séminariste, M. l'abbé J. Bovet, professeur, et M. l'abbé M. Schorderet, l'éloquent curé de la paroisse.

M. l'Instituteur répondit en termes émus et choisis qui touchèrent vivement les nombreux assistants.

Pour clôturer la fête, les membres du clergé, parmi eux M. l'abbé L. Pasquier, révérend curé de Romont, les autorités, les chanteurs et amis se réunirent autour de M. l'Instituteur, et célébrèrent encore gaiement l'heureux événement.

La Rédaction du *Bulletin* joint ses félicitations et ses vœux à ceux qui ont été offerts, en ce jour, à M. l'instituteur Thorrin.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Dans sa séance du 5 juin, la commission du Musée pédagogique, profitant de l'exposition temporaire de manuels et matériel d'enseignement antialcoolique, a établi la liste ci-après des tableaux et manuels dont elle recommande l'achat aux commissions d'école et à MM. les Instituteurs.

I. MOYENS INTUITIFS.

1. Jouffroy. 12 tableaux antialcooliques. La famille et l'alcool, à 1 fr. 50 le tableau.

2° L'alcool au foyer domestique ;

3° Alcoolisme et dégénérescence.

(Tableaux graphiques du Secrétariat antialcoolique suisse.)

4. Préparations de leçons de M. Page, instituteur à Sommentier. (Tableaux types très recommandés.)

II. MANUELS.

(§ *a)* **en langue française.**)

1. Manuel de tempérance à l'usage des instituteurs primaires et secondaires, par Jules Denis, instituteur. Agence internationale de tempérance, 7, rue de l'Evêché, Genève.

2. Manuel d'enseignement antialcoolique, par Jules Denis.

3. L'alcoolisme, par E. Bosquillon, Paris. Librairie classique, Eug. Belin, rue de Vaugirard, 52.